



## Avis de concours d'accès à l'ISEM Cycle de Lieutenant de la Marine Marchande Année Universitaire 2019-2020

L'admission à l'ISEM au premier cycle de lieutenant, se fait sur concours et entretien oral.  
Le concours est ouvert aux candidats répondant aux critères suivants :

- Avoir 21 ans au maximum au 31 décembre 2019.
- Avoir au moins **14 de moyenne** au premier semestre de l'année de baccalauréat scientifique ou technique;
- Pour les titulaires d'un Baccalauréat scientifique ou technique avoir au moins **mention assez bien**;
- Etre apte physiquement à exercer à bord des navires de commerce:
  - ✓ Avoir une bonne Acuité visuelle ;
  - ✓ Sens chromatique normal (vision des couleurs) ;
  - ✓ Acuité auditive satisfaisante ;
  - ✓ Etat psychologique normal ;
  - ✓ Sont éliminatoires : le bégaiement, les pathologies chroniques (asthme, diabète, épilepsie...)

Le dossier de candidature, composé des pièces suivantes, doit être déposé à l'ISEM avant le 20 Juin 2019 à 16h00 :

- 1) Formulaire à imprimer, en deux exemplaires, après préinscription en ligne effectuée sur le site de l'ISEM : [www.isem.ac.ma](http://www.isem.ac.ma)
  - Relevé de notes du premier semestre du baccalauréat scientifique ou technique;
  - Relevé de notes de l'examen régional de la 1<sup>ère</sup> année du baccalauréat ;
  - Photocopie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale ;
  - 2 Photographies d'identité ;
  - 2 Enveloppes timbrées portant le nom et d'adresse du candidat.

La liste des candidats retenus pour l'écrit, après présélection, sera affichée sur le site web de l'ISEM et au niveau de l'Institut.

Le concours aura lieu le **Samedi 29 Juin 2019 à 8h00**. Il porte sur le programme de Mathématique, de Physique et d'Anglais des deux années du baccalauréat (épreuves écrites de 1h pour les Mathématiques et de 1h pour la Physique et une demi-heure pour l'Anglais).

- Les candidats admissibles à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral.
- Seuls les candidats ayant minimum une mention assez bien au baccalauréat seront retenus.

**N.B :** - Tout dossier incomplet sera rejeté.  
- les Dossiers parvenus par voie postale ne sont pas acceptés.



Le Directeur de l'Institut Supérieur  
d'Études Maritimes  
**Mohamed BRIOUIG**